

La proportionnalité

Retour sur les dates clés

28 juin 2018 :
Adoption de la
directive 2018/958

Elle instaure un contrôle de
proportionnalité.

[> la directive](#)

Elle s'applique à toute nouvelle
disposition, ou modification
d'une disposition existante, qui
limite l'exercice ou l'accès à une
profession réglementée.

27 octobre 2020 :
1^{re} transposition
belge

Cette loi transpose en partie la
directive dans le droit belge.

[> la transposition du 27/10/20](#)

Le secteur de la santé étant
jugé comme particulier, il est
écarté du champ d'application
de la loi. Les professions de
soins de santé auront leur
propre transposition.

23 mars 2021 :
Transposition pour le
secteur de la santé

Nouvelle loi sur le contrôle de
la proportionnalité quant aux
secteur de la santé.

[> la transposition](#)

Elle reprend en majorité les
termes de la directive tout en
soulignant l'importance des
organes d'avis pour les
professions de soins de santé.